

COMPTABILITÉ

Entraînement ciblé — Emprunt obligataire avec bons de souscription d'obligations (BSO)

Cas adapté du sujet officiel du DCG, UE10 « Comptabilité approfondie », session 2025 (SAS BREZA) — dossier extrait pour un entraînement ciblé.

ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 45 minutes

Document autorisé :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Aucun matériel n'est autorisé : l'usage d'une calculatrice est interdit et constituerait une fraude (conformément au sujet d'origine).

Il est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie.
Toute information calculée devra être justifiée.

Notions et thématiques abordées

- Bons de souscription d'obligations (BSO) : produits constatés d'avance (compte 487).
- Émission d'un emprunt obligataire, prime de remboursement et son amortissement.
- Frais d'émission d'emprunt : comptabilisation immédiate ou étalement.
- Intérêts courus non échus à la clôture.
- Traitement chez un souscripteur détenant des BSO en valeurs mobilières de placement.

Contexte

Dans le cadre de son développement international et de ses investissements technologiques, la SAS BREZA a émis un emprunt obligataire. Pour obtenir rapidement une partie des fonds nécessaires, la SAS BREZA a lancé le 1er octobre N-1 une émission de 15 000 bons de souscription d'obligations (BSO), tous souscrits le jour même.

Monsieur Freiche vous rappelle que la société a défini des critères permettant de choisir entre plusieurs options comptables.

Document 4 — Informations relatives à l'emprunt obligataire

Caractéristiques des BSO

- Nombre de BSO émis : 15 000.
- Prix d'émission d'un BSO : 10 €.
- Date d'émission des BSO : 1er octobre N-1.
- Chaque BSO donne droit à la souscription d'une obligation lors de l'émission de l'emprunt obligataire le 1er janvier N.
- Au 1er janvier N, 10 000 bons ont été exercés pour souscrire à des obligations.

Caractéristiques de l'emprunt obligataire

- Nombre d'obligations émises et souscrites le 1er janvier N : 10 000.
- Valeur nominale d'une obligation : 200 €.
- Prix d'émission : 98 % de la valeur nominale.
- Taux d'intérêt nominal : 5 % (intérêts payés chaque année au 1er janvier).
- Durée de l'emprunt : 5 ans.
- Modalité de remboursement : in fine, au nominal.

Pour cette émission, la société BREZA a supporté des frais d'émission de 15 000 € HT, payés lors du versement des fonds. La société a retenu un amortissement linéaire par fractions égales pour la prime de remboursement de l'emprunt et pour les frais d'émission.

TRAVAIL À FAIRE

Mission 1 — Emprunt obligataire avec bons de souscription (chez l'émetteur)

1. Exposer les règles de comptabilisation à appliquer aux BSO dans les comptes de la SAS BREZA, lors de leur souscription, lors de l'émission de l'emprunt puis à l'inventaire.
2. Évaluer et comptabiliser la souscription des BSO chez la SAS BREZA le 1er octobre N-1.
3. Exposer les traitements comptables applicables aux frais d'émission d'emprunt et indiquer la méthode retenue par la société.
4. Évaluer et comptabiliser les écritures de l'exercice N relatives à l'emprunt obligataire et aux BSO dans les comptes de la SAS BREZA.

Mission 2 — Souscription à des BSO et à des obligations (chez un souscripteur)

Monsieur Freiche cherche des arguments pour convaincre les souscripteurs et s'intéresse donc à leur situation. Il vous demande de lui présenter la situation d'un souscripteur qui aurait souscrit à 10 BSO le 1er octobre N-1 et les aurait tous exercés le 1er janvier N. Ce souscripteur suit une stratégie de placement à court terme et clôture ses comptes le 31 décembre.

1. Évaluer et comptabiliser chez un souscripteur les écritures nécessaires au 1er octobre N-1 et pour l'exercice N.